

COMPTE-RENDU DE LA REUNION **DU VENDREDI 05 SEPTEMBRE 2025**

Présents : Pascal MOUTON -Maire- Guillaume LEGOY, Dominique DUMAS, Adjoints-, Monique BOLLE, Mathieu GARDE, Aurélien MAZET, Thierry MICHON, Florence THOMAS, Chantal TOURNEUR.

Absents excusés : Florian GIRAUDON – Alain ROMANEIX

① - BILAN RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien passée.

13 élèves à l'école primaire

20 élèves à Saint-Avit

2 enseignantes : Samantha BATIFOY et Adeline MOUTY (les lundis).

2 services civiques reçus par Nathalie BOUNIOUX à Saint-Avit.

1 élève de Condat : M. MOREIRA Carneiro et Mme LABOURIER Clhoé ont mis leur enfant à Pontaurmur sans avoir demandé de radiation à Saint-Avit.

Ils ne peuvent pas laisser leur enfant à l'école de Saint-Avit car ils travaillent très tôt le matin et ils n'ont trouvé qu'une nourrice à Pontaurmur pour prendre leur enfant à 5 H ou 6 H du matin.

② - BILAN DIVERS TRAVAUX

* Club house terminé. Il faut demander passage de la commission de sécurité après que FERREIRA ait remis aux normes l'électricité et que les extincteurs soient posés.

Devis EIRL FRAISSE pour installation d'équipements dans le bâtiment

4550,80 € HT – 5460,96 € TTC

Nous ne retiendrons pas l'armoire réfrigérée 1400 litres – 2 portes qui semble disproportionnée par rapport aux besoins réels de la salle.

Le Club de foot a demandé à mettre un tableau ainsi que des cadres pour exposer les maillots.

Le Club a acheté des tables et des chaises.

DEPENSES CLUB HOUSE SUBVENTIONNABLES

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT DE LA FACTURE	MONTANT TTC DE LA FACTURE
SARL BOURDAROT	IMPLANTATION - TERRASSEMENT	8 350,00 €	10020,00 €
SAS BERTHELIER ET FILS	CHARPENTE-COUVERTURE-BARDAGE	72 260,01 €	86712,01 €
MARTIN Christian	FOURNITURE ET POSE MENUISERIES	15 512,00 €	18614,00 €
EIRL FERREIRA	ELECTRICITE	5 000,00 €	6000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES EN HT		101 122,01 €	121346,01 €

DEPENSES CLUB HOUSE HORS SUBVENTION

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT DE LA FACTURE	MONTANT TTC DE LA FACTURE
PAVISOL	DALLE CLUB HOUSE	7697,50 €	9237,00 €
ARCHITECTE	PLAN ARCHITECTE	2000,00 €	2400,00 €
EIRL FERREIRA	ALARME ET DIVERS ELECTRICITE	3796,00 €	4555,20 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES EN HT		13493,50 €	16192,20 €

③ - Contrôle RVRMD SALLE DES FÊTES

Suite à mise en demeure, le contrôle RVRMD a eu lieu le 12 Août 2025 à la salle des fêtes. A ce jour nous attendons le rapport.

Le contrôleur revient le 09 Septembre pour l'électricité à la salle des fêtes.

Le précédent a constaté que la largeur des portes de secours ne correspondrait pas. Les portes font 130 au lieu de 140 préconisé.

④ - LETTRE Maître DRIJARD pour litige CONVERT/GARCIA

Maître JOUVE - Avocate des Convert/Garcia nous a adressé un projet d'acte administratif rectificatif qui aurait été pris par Maître DRIJARD Agnès et envoyé en septembre 2014 à Mme CONVERT et M. GARCIA.

Nous avons fait une lettre à Maître DRIJARD - notaire en lui formulant quelques petites observations concernant le projet d'acte rectificatif envoyé en septembre 2014 à Monsieur GARCIA et Madame CONVERT. Il faut bien préciser que la commune n'a jamais eu de contact avec Maître DRIJARD concernant cette affaire après le départ en retraite de Maître HABOUZIT.

Nous lui avons précisé que la Mairie avait rencontré le notaire de l'époque Maître HABOUZIT ainsi que Monsieur GARCIA avec l'état descriptif de division en copropriété établi par le Cabinet BISIO en Juin 2011.

Nous lui demandons également pour quelles raisons Maître HABOUZIT n'a pas fait l'acte rectificatif à ce moment-là.

Pourquoi l'acte rectificatif n'a t'il était envoyé qu'à Monsieur GARCIA et Madame CONVERT et pas à la commune ?

Sur ce projet d'acte rectificatif, Maître DRIJARD ne fait jamais référence à la délibération et au plan qui avait été joint à l'acte du 26 Juillet 2004.

De plus, en page 8, il est stipulé qu'il « ne pourra être introduit et conservé dans les locaux privatifs des matières dangereuses, insalubres et malodorantes, notamment le stockage hydrocarbures etc... » (CF projet acte rectificatif) alors que le sujet n'avait pas été évoqué avec Maître HABOUZIT et que rien n'apparaît sur le règlement de la Zone Artisanale.

Enfin, d'après l'état descriptif de division, on ne peut accéder au lot 1 que via le bâtiment cadastré section BR 274 (conforme aux baux de location).

Nous allons attendre la réponse de Maître DRIJARD et ensuite Maître EYRAUD contactera l'avocate des CONVERT/GARCIA.

⑤ - QUESTIONS DIVERSES

DEVIS

La SARL BROUSSE a réparé le chauffage dans l'école (tuyaux percés).

* SARL BROUSSE : Mitigeur de lavabo école : Devis : 286,73 € HT – TTC 344,08 €

Opération AURA - Obtenir gratuitement un barnum au profit des associations de ma commune

La CC CHAVANON COMBRAILLES et VOLCANS nous a transmis un lien vers le Conseil Régional pour l'opération AURA.

Yannick BONY conseillère régionale nous a informé de la possibilité pour les communes de déposer une demande afin d'obtenir un barnum de 3*3m financé gratuitement par la région.

Avis favorable du Conseil pour demander ce barnum.

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE Monsieur GAUMET Jean-Lucien.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le contrat de Monsieur Jean-Lucien GAUMET arrive à échéance le 16 septembre 2025 et qu'il faut renouveler ce contrat et demande l'avis du Conseil Municipal pour un renouvellement de trois mois.

Avis du Conseil Municipal pour le renouvellement du contrat de Monsieur GAUMET Jean-Lucien en qualité d'agent non-titulaire à compter du 16 septembre 2025 pour une durée de 3 mois.

Avis favorable du Conseil Municipal pour le renouvellement du contrat de Monsieur GAUMET Jean-Lucien.

DEVIS CEB – GIAT Romain – Chemin de Chervallanges

Romain a fait deux devis : 1 pour ONDET pour la commune pour l'empierrement du chemin et un pour ONDET pour les dégâts occasionnés par son chauffeur.

A savoir qu'ONDET payera les 300 € de mise en place du chantier.

Commune

Chantier :	Empierrement chemin de Chervallanges
------------	--------------------------------------

Déplacement et mise en place du chantier	Offert
Empierrement de 170 m de chemin :	
Pelle : 20 h 00 x 110,00 € HT =	2 200,00 €
Tracteur + benne TP : 15 h 00 x 75,00 € HT =	1 125,00 €
Compacteur : 3 h 00 x 100,00 € HT =	300,00 €

Total HT 3 625,00 €
TVA 20 % 725,00 €
Total TTC 4 350,00 €

ONDET

Chantier :	Remise en forme du chemin de Chervallanges commune de Condat-en-Combraille
------------	--

Déplacement et mise en place du chantier	300,00 €
Remise en forme de 170 m de chemin :	
Pelle : 10 h 00 x 110,00 € HT =	1 100,00 €
Compacteur : 2 h 00 x 100,00 € HT =	200,00 €
Remise en forme des fossés :	
Pelle : 4 h 00 x 110,00 € HT =	440,00 €
Tracteur + benne TP : 4 h 00 x 75,00 € HT =	300,00 €

Total HT 2 340,00 €
TVA 20 % 468,00 €
Total TTC 2 808,00 €

A Chervallanges, il faudra également régler le problème d'eau qui stagne sur la route.
Voir avec M. MALLET qui souhaite récupérer l'eau. Guillaume pense qu'il faudrait lui faire signer un accord écrit pour ne pas avoir de plainte contre la commune ou l'Entreprise CEB.

Logement LA POSTE

Thierry MICHON ira teinter la rampe.

Travaux Voirie

Guillaume a contacté l'Entreprise ANIORTE qui doit intervenir vers le 15 Septembre 2025 pour le programme Voirie 2025.

CEB doit intervenir pour le Pont du Cros (reliquat voirie 2024) d'ici fin octobre.

La commune devra prendre un arrêté afin d'interdire la circulation sur la VC du cros pendant les travaux.

ANIORTE a également été relancé pour la livraison des camions de pierres non réalisée.

Arbre Petit Léger : Pascal informe le Conseil que l'arbre a été tombé.

Tracteur Tondeuse : Pascal informe le Conseil que Jean-Lucien a eu un petit accident avec le tracteur tondeuse et qu'avec Alain ils l'ont amené à Mérinchal chez PEYNACHE FEYSSAC pour réparation.